



X15200

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION  
DES INNUS ESSIPIT

Le 30 janvier 2017

**Stationnement dans les rues**

Suite aux nombreuses plaintes reçues et afin d'assurer la sécurité des usagers du réseau routier de la communauté, la Police Essipit et le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit sollicitent votre collaboration concernant le stationnement dans les rues.

En cet hiver particulièrement enneigé, mais également pendant les autres périodes de l'année, nous constatons que le stationnement dans les rues cause certaines problématiques au niveau du déneigement, de la circulation, mais aussi de la sécurité des usagers. Nous vous rappelons que la route se partage avec les différents usagers, que ce soit les piétons, automobilistes, cyclistes ou autres.


Par conséquent, nous faisons appel à votre compréhension afin d'éviter les stationnements inutiles et prolongés dans les rues. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation d'apporter certaines mesures répréhensibles qui vous indisposeront.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur la piste cyclable au cours de la période du **1<sup>er</sup> mai au 15 novembre 2017**.

Nous comptons sur votre collaboration afin d'assurer la sécurité de tous les résidents de la communauté.

**Dans la paix et l'amitié,**

  
**Sylvain Ross,**  
directeur général

  
**Dave Launière,**  
police Essipit

**SR/DL/mg**